

Bilan Patinoires Ligue Magnus 2018-2019

	Nombre de piste	Mode de gestion	Jours et horaires des matchs	Fréquentation moyenne	Organisation Accueil / Sécurité	Coût RH / match	Facturation équipement jours de matchs
AMIENS	2	Régie directe	Mardi 20h / Vendredi 20h / Dimanche 16h	2600	A la charge du club. Recours à une entreprise de sécurité privée.	Uniquement sécurité incendie / 2 surfauteurs / responsable patinoire ou cadre de direction	Forfait annuel dans le cadre d'une convention d'utilisation
ANGERS	1	Régie directe	Mardi 20h30 / Vendredi 20h30 / Dimanche 19h	850 personnes	A la charge du club. Recours à une entreprise de sécurité privée (1SSIAP + 3 ADS) + Equipe de bénévoles stadistes.	1 Chef de Piste + 1 Assistant étudiant + 1 Régisseur + Le directeur	Forfait annuel dans le cadre d'une convention d'utilisation
ANGLET	1	Régie directe	Mardi 20h30 / Vendredi 20h30 / Dimanche 19h	900	A la charge du club. Recours à une entreprise de sécurité privée.	2 surfauteurs	Forfait annuel dans le cadre d'une convention d'utilisation
BORDEAUX	1	DSP affermage	Mardi 20h15 / Vendredi 20h15 / Dimanche 18h15	2500 (plus faible le mardi 8 en septembre et octobre)	A la charge du club sur facturation de notre société. Recours à une entreprise de sécurité pour sûreté des personnes (7 agents) et accueil du public (4). La sécurité incendie (1 Ssiap 2 + 3 Ssiap 1) est assurée par Axel Vega et n'est pas facturée.	2 surfauteurs + régisseur/électricien	Facturation par match dans le cadre d'une convention d'utilisation : location patinoire, espaces privés, éclairage, vidéo
CHAMONIX							
GAP	1 + 1 (ext de novembre à Mars)	Régie directe	Mardi 20h30 / Vendredi 20h30 / Dimanche 18h30	1900	A la charge du club. Recours à une entreprise de sécurité privée.	2 agents technique (surfauteurs)	Convention en cours de finalisation
GRENOBLE	2	Régie Directe	Mardi 20h / Vendredi 20h / Dimanche 19h	Capacité maximale 4208. Moyenne de 3600pers soit 85% du taux de remplissage. Plusieurs guichets fermés cette année.	Location de l'arène dans le cadre d'une convention d'utilisation. Nettoyage/Sûreté et secours à la charge du club. Sécurité incendie pris dans le budget de location.	3 agents techniques dont 2 surfauteurs (demande de surfage à 2 très souvent en raison des animations), 1 agents caisse pour la billetterie, 3 SSIAP (1 Ssiap2 et 2 Ssiap 1) en cadre	Forfait annuel dans le cadre d'une convention d'utilisation pour le nombre de matchs officiels et une rencontre de GALA (équipe de France ou autre). Les heures d'entraînements sont facturées 60,00€ de l'heure.
LYON	1	Régie	Mardi 20h30 / Vendredi 20h30 / Dimanche 17h	2000	Club: Agents de sécurité, SSIAP, secouristes	2 pisteurs SSIAP 1 + 2 agents d'entretien + 1 responsable SSIAP 2	Convention de mise à disposition temporaire
MULHOUSE	1	Régie directe	Mardi / Vendredi, 20h / Samedi, 18h / Dimanche, 19h	Saison 2018-2019, 25 matchs, 886 spectateurs (PM, 1605), soit 44,80% de remplissage env.	Société privée à la charge du club en contrôle des accès aux tribunes et du flux circulaire en bord de piste lors des périodes de jeux. Association bénévole pour le contrôle des passages entrées avec un forfait de la société de sécurité dans le hall.	3 agents plantés dans les horaires hebdomadaires : 1 élève/match 1 animateur 1 technicien	Conventionné. Coût de mise à disposition pour la saison : Forfait annuel, 14000€ Coût de mise à disposition hors des matchs : 280€
NICE							
ROUEN	2	Régie directe / Pionnières Métropole et gestion ville de Rouen	Mardi 20h / Dimanche 18h / Mercredi ou samedi 20h	2611 / Capacité 2746	A la charge du club. Recours à une entreprise de sécurité privée.	SSI / Surfauteurs / Direction Min 6 agents / maxi 8 / Nettoyage 4h	Forfait annuel dans le cadre d'une convention d'utilisation
STRASBOURG							